

BULLETIN D'ADHESION À

L'Entraide Apicole de Vendée Pour la période du 01/01/2026 au 31/12/2026

Bulletin et paiement à transmettre à :

Muriel DEBAN 5 Rue des Rosiers 85190 Beaulieu Sous la Roche

Avec enveloppe timbrée de retour et carte d'adhérent après l'assemblée générale

Mme-MPrénom				
N°, R	ue			
Code	postal	Ville		
N° de	tel			
Adres	se mail			
	Demand	de à adhérer à l'Entraide Apicole de Vendée pour l'année 2	026.	
N° d'adhérent :		NAPI :	NAPI :	
N°	de Siret :			
Date :		ate: Signature:		
Nombre de colonies déclarés en 2025 :				
- 1 -		traide Apicole de Vendée	20,00€	
	COLISATION EAVS	5 et la fréquentation du rucher école)		
-2 -	Formation	Formation Théorique Première année	50,00€	
		UNIQUEMENT		
		Total à payer (1+2)		
		,		

RGPD: Conformément au RGPD 2016-679 en vigueur depuis le 25 mai 2018, en adhérant l'Entraide Apicole de Vendée (EAV), je l'autorise à mémoriser dans sa base de données mes informations personnelles collectées sur le présent bulletin, à les communiquer à l'UNAF (Union Nationale de l'Apiculture Française) à laquelle adhère notre association et à communiquer occasionnellement avec moi sur les activités de l'association. L'Entraide Apicole de Vendée s'engage à sécuriser mes données personnelles, à ne pas les divulguer à d'autres entreprises ou organismes (autres que l'UNAF). Je dispose d'un droit de rectification ou de suppression sur simple demande écrite à l'attention du Président.